



Comité technique ministériel du 4 décembre 2017

Déclaration de la Cgt-culture sur AP 2022

En introduction et pour ne plus y revenir, si la communication publique du document dénommé "AP 2022" du 3 novembre ne vous a pas enchanté, votre intention de déposer plainte nous paraît totalement déplacée. C'est pourquoi notre organisation vous demandent d'y renoncer.

Que signifierait en effet le dépôt de plainte d'une ministre de la culture en pareille circonstance, que l'on dit aussi ministre des journalistes, et quel message voulez-vous envoyer ?

A deux jours de la Saint-Nicolas, il ne fait pas de doute, si vous persistez dans le dépôt de plainte, que le père fouettard aura trouvé avec vous enfin la compagne qu'il cherche depuis des siècles ! Mais comme vous venez à l'instant de nous annoncer votre intention de ne pas déposer plainte, passons à l'affaire suivante !

Car l'essentiel n'est pas dans cette communication non maîtrisée !

Sachez que nous, les personnels et leurs représentants, sommes furieux du contenu de ce document. Depuis votre arrivée, nos organisations n'ont de cesse de vous alerter sur les nombreuses difficultés que rencontrent les personnels dans l'exercice de leurs missions et de leurs carrières, que ce soit dans les services, dans les directions ou les établissements.

Oui le ministère de la culture, sept ans après la Révision Générale des Politiques Publiques, a des fragilités et rencontre des difficultés. Personne ne le nie. Commandés par Aurélie Filippetti, les rapports de l'Inspection Générale des Affaires Culturelles sur la Révision Générale des Politiques Publiques en témoignent ; nos alertes quotidiennes et celles des personnels aussi.

Oui la Révision Générale des Politiques Publique a créé, au sein de l'administration centrale, comme des "*blocs concurrentiels*". Elle a aussi alimenté des tensions entre les directions et les services. Il existe de grandes difficultés à travailler en administration centrale au sein des directions générales comme entre les directions générales et le secrétariat général. Et ce sont les personnels qui sont les premières victimes de ces organisations qui abîment le travail, son sens et les coopérations nécessaires.

Et, au ministère de la culture pour bien faire son travail, ce à quoi chaque être humain aspire, cela passe souvent par le repli sur soi parce-que ces coopérations et ces transversalités sont quasi impossibles.

Il faut dire aussi que la guerre des chefs n'aide généralement pas à développer l'intérêt général !

Ouvrer pour l'accès à la culture, pour la protection du patrimoine, pour le soutien à la création artistique ou encore pour la liberté de la presse signifie travailler pour le ministère de la culture et non pour une direction ou un secrétariat général.

Il semble aussi nécessaire de vous rappeler que depuis la Révision Générale des Politiques Publique, près de 3000 emplois ont été supprimés au ministère de la culture mettant sérieusement à mal la continuité du service public de la culture en tout point du territoire et détériorant gravement les conditions de travail des personnels. Les chiffres du bilan social examiné ce jour en attestent.

Pour autant, le besoin de nos concitoyens en matière culturelle a-t-il disparu ?

Nous ne vous avons pas entendu dire cela mais même plutôt le contraire. Les besoins sont là ; notre société a un immense besoin de culture et le ministère de la culture doit y répondre. Les responsabilités publiques sont convoquées plus que jamais pour répondre à ces enjeux et dans tous les domaines des politiques publiques culturelles et pas seulement l'éducation artistique et culturelle.

Et vous, pendant ce temps-là, avec une dizaine de technocrates et dans le dos de l'ensemble des personnels – de l'agent d'accueil au plus haut dirigeant d'établissement public - , vous produisez des projets nuisibles pour les politiques publiques culturelles.

Remettre à l'ordre du jour le rapport Miquel, ça c'est de l'innovation ! Votre politique d'AP 2022 est construite sous le prisme de la dette et ne cherche qu'à réduire la place et le rôle des services publics dans notre société pour faire place à une privatisation et à une marchandisation accrues des missions. Votre AP 2022 n'est qu'un dépeçage du ministère.

Doit-on vous rappeler, une énième fois, que les économies que vous allez retirer de cette funeste entreprise sont quantité fort négligeable à côté des soixante milliards d'euros d'économies demandés par le gouvernement auquel vous appartenez mais, qu'en même temps, ces économies si petites soient-elles, vont anéantir le ministère de la culture et ses productions et l'éclater façon puzzle, chaque établissement public devant poursuivre un

exercice d'autonomie et de recours accru aux ressources propres imposé par le dogmatisme de vos politiques et les injonctions paradoxales de faire mieux avec moins !

A titre d'exemple, pensez-vous sérieusement que les Directions Régionales des Affaires Culturelles ont besoin de nouvelles suppressions d'emploi alors que la continuité du service public est en danger dans les territoires ?

Pensez-vous sérieusement que le Centre des Monuments Nationaux pourra supporter une nouvelle vague de suppressions d'emplois au risque de fermer les monuments à la visite, à l'heure où vous mettez tout en oeuvre pour ouvrir les bibliothèques de manière plus large ?

Pensez vous sérieusement que le projet d'externalisation de la filière accueil et surveillance va coûter moins cher, améliorer le service public de l'accueil, de la surveillance, de la médiation et faciliter le travail des équipes dans le domaine de la sûreté et la sécurité ?

Pensez vous sérieusement que la fusion est l'alpha et l'omega des politiques muséales, la solution pour les établissements et les services à compétence nationale ?

Pensez vous sérieusement que les politiques d'archives peuvent être réduites à des kilomètres linéaires et au concept fort contestable d'archives essentielles ?

Et bientôt ce sera les monuments historiques essentiels ? !

L'archéologie essentielle ? !

Les collections essentielles ? !

Les écoles d'art essentielles ? !

Les ressources humaines essentielles ? !

STOP !

Vous n'avez pas le mandat madame la ministre d'abîmer plus encore le ministère de la culture, voire de le détruire ; le Président de la République non plus !

Vous êtes éminemment responsable de la rupture de confiance avec les personnels et leurs représentants et consécutive aux projets politiques concoctés dans AP 2022 au ministère de la culture. Les personnels le vivent comme une trahison ; vous devez l'entendre.

Jetez ce document mais surtout les projets néfastes qu'il contient si la culture est encore la priorité du président de la République.

En tout cas pour nous, AP 2022, c'est non merci !

S'il s'agissait de réfléchir à l'organisation du ministère de la culture qui est donc loin d'être optimale, qui est même souvent défaillante tandis que le travail des professionnels de la culture que nous sommes est abîmé ; s'il s'agissait de parler, enfin, des barrières à faire tomber pour travailler ensemble ; de reconnaître et valoriser le travail de chacune et chacun ; s'il s'agissait enfin de faire un ministère ensemble pour assurer un meilleur service public, alors, oui, nous serions partants pour avoir cette discussion !

Rétablir la confiance passera nécessairement par un bilan sur les organisations de travail et par des réponses aux revendications sociales des personnels de ce ministère. Nous sommes prêts à travailler au développement des coopérations indispensables à la construction des politiques publiques culturelles, à leurs transversalités et aux moyens nécessaires pour répondre au mieux aux besoins sociaux et culturels de nos concitoyens, aider et conseiller les collectivités territoriales et accompagner et protéger les professionnels.

Mais des questions fondamentales s'imposent à vous : de quelles organisations avons-nous besoin, pour quelles politiques et avec qui ? Les questions sont simples, encore faudrait-il que vous les entendiez et y répondiez avec l'intelligence collective nécessaire et notamment celle dont vous disposez en premier lieu, à savoir les personnels du ministère, tous les personnels du ministère.

Cette réforme brutale et destructrice nous allons la combattre dans l'unité syndicale la plus large, en rassemblant les agents sans aucune exclusive, et nous allons y faire barrage car nous n'avons guère d'autre choix que de défendre becs et ongles ce service public essentiel de la culture et qui n'a pas mérité un tel acharnement.

L'ambition du ministère que nous portons est celle d'un ministère de transformation sociale capable d'appréhender tous les enjeux sociétaux actuels et d'y répondre. Cette exigence nécessite un ministère fort dans ses missions, dans les territoires et dans l'appareil gouvernemental, capable d'œuvrer aux côtés des collectivités, des acteurs de terrain et des professionnels. Cela nécessite aussi des capacités opérationnelles et professionnelles maintenues voire renforcées et adaptées.

Vive la culture et que vive le ministère de la culture !

Paris, le 4 décembre 2017

4